

# Flash infos

Septembre 2019

## Conseil Municipal du 12 Juillet 2019

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

### 1- Réfection des vitraux

Suite à de nouvelles dégradations constatées sur les vitraux de l'église, une plainte sera déposée auprès des services de gendarmerie.

Trois entreprises ont été contactées afin d'obtenir des devis de restauration desdits vitraux ainsi qu'un système de protection extérieur pour éviter de futures éventuelles dégradations.

Une entreprise a répondu qu'elle ne pouvait honorer de tels travaux.

Voici les deux autres propositions :

Entreprise	Prix HT					TOTAL
	Restauration des vitraux	Protections extérieures			Total Protections	
		3 baies côté parc	3 baies côté place Eglise	1 rosace		
Atelier THEOPHILE	8.036,00	5.174,32	5.174,32	1.395,40	11.744,04	19.780,04
VERRIER D'ART	13.360,74	3.946,78	2.869,70	590,58	7.407,06	20.767,80

Les vitraux de l'église sont assurés.

Le conseil municipal demande donc à ce que le sinistre soit déclaré auprès de la compagnie d'assurance afin que celle-ci puisse nommer un expert. Selon les conclusions de l'expert, le choix de l'artisan sera déterminé lors d'un futur conseil municipal.

### 2 – Demande de subvention au titre de la DETR pour la protection des vitraux

Lorsque le conseil municipal aura décidé de faire procéder à l'installation de protections extérieures des vitraux, la commune pourra déposer, à titre exceptionnel, un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de la Préfecture de Maine-et-Loire.

Cette subvention serait normalement à formuler début d'année prochaine mais étant donné la réparation des vitraux et la mise en sécurité du site et des usagers, la Préfecture pourrait, de manière dérogatoire, accepter le dépôt à titre anticipé d'une demande de subvention. Son montant pourrait s'élever entre 25 et 35 % du montant des travaux HT.

En revanche, le plancher de la dépense ne pourrait être inférieur à 5.000 €.

Le dossier sera présenté lors de l'attribution du marché pour la protection des vitraux.

### 3 – Travaux de voirie

Afin de procéder à l'entretien de la voirie (chemin du Bouchot, rue des Forges et rue des Sports) et la confection de trottoirs en enrobé rue de la Vendée) trois entreprises ont été consultées.

Deux devis sont parvenus en mairie.

Nom des rues	EUROVIA		BOUCHET Vezins	
	Bi-couche	Enrobé	Bi-couche	Enrobé
Chemin du Bouchot	11.956,00	19.161,50	5.843,00	
Rue des Forges	12.172,60	21.118,50	4.867,00	
Rue des Sports	26.692,40	43.725,50	13.367,50	
Trottoirs rue de Vendée	15.168,25	15.168,25		7.534,20
<b>TOTAL HT</b>	<b>65.989,25</b>	<b>99.173,75</b>	<b>31.611,70</b>	

Le conseil municipal attribue le marché des travaux de voirie à l'entreprise BOUCHET Vezins, à l'unanimité pour le chemin du Bouchot et la rue des Forges, et à une abstention et 15 voix pour concernant les travaux de la rue des Sports. En revanche, le conseil municipal estimant que d'autres travaux de trottoirs sont certainement plus urgents que ceux de la rue de Vendée, il ne donne pas suite à la consultation relative à ces travaux.

#### **4 – Tarif de location de salles et matériel**

##### a/ Location des salles et du matériel pour 2020

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

##### b/ Tarif du matériel manquant pour l'Espace Galerne

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs applicables à compter du 12 juillet 2019.

##### c/ Location de l'Espace Galerne pour 2021

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour l'Espace Galerne.

#### **5 – Vente de terrains**

Le notaire chargé de la commercialisation des lots du lotissement «Le Domaine de la Croix des Rouleaux 2» demande à ce que la commune décide par délibération du conseil municipal l'attribution des lots à chaque demandeur. Le conseil a décidé l'attribution des lots comme suit :

- . Lot n° 5 attribué à Mr CARNEZ Mathieu et Mme BOU-SAFFA Lisa de Cholet
- . Lot n° 13 attribué à Mme CHASSELOUP Cindy de St Aubin des Ormeaux

#### **6 – Convention de mise à disposition de certains services communaux au profit de l'AdC**

L'Agglomération du Choletais propose à la commune de La Romagne une convention afin de confier à la commune, l'entretien courant et la mise en œuvre d'interventions ponctuelles ou à caractère d'urgence en matière de gestion des voiries communautaires et d'entretien des espaces verts (STEP + zones).

Les interventions effectuées par les services communaux seront facturées à l'Agglomération du Choletais selon une grille tarifaire fixée par cette convention.

Cette convention est conclue pour 4 années à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **7 – Dénomination du rond-point situé rue de Vendée**

Le conseil municipal après en avoir débattu décide de dénommer le rond-point situé rue de Vendée « Rond-point de la Croix des Rouleaux ».

#### **8 – Acquisition d'un camion benne**

Le camion benne, lors de son dernier passage au contrôle technique, a reçu un avis défavorable. De nombreuses réparations, souvent très coûteuses, deviennent nécessaires au niveau mécanique notamment. Devant la grande utilité d'un tel véhicule, une recherche de véhicule neuf ou d'occasion a été menée.

La société CLARO Angers propose un OPEL Movano neuf, 8cv, avec coffre à l'arrière de la cabine, pour un prix de 29.939,68 € TTC (taxes et carte grise comprises). Il pourrait être livré fin juillet. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette acquisition.

## **9 - Composition du Conseil de Communauté de l'AdC pour 2020**

La composition d'un conseil de communauté est régie par une loi du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixe, selon les conditions démographiques, un nombre de 61 sièges pour l'ensemble des communes.

Un accord local permet de majorer le nombre de sièges afin d'assurer une plus grande représentation des communes.

Ainsi en 2020, 80 élus pourraient siéger au sein du Conseil de Communauté de l'AdC.

Les communes doivent par délibération donner leur accord sur le fait de signer un accord local.

En ce qui concerne la commune de La Romagne, l'accord local permet d'obtenir 2 sièges au lieu d'un seul.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la signature d'un accord local.

## **10 - Questions et Informations diverses**

### a/ SCOT

Monsieur le Maire rappelle le calendrier :

- Septembre-Octobre 2019 : enquête publique
- Novembre 2019 : rapport du commissaire enquêteur
- Novembre 2019 à Janvier 2020 : Modifications du dossier et présentation aux conseils municipaux
- 17 février 2020 : Approbation du SCOT au conseil de communauté

### b/ DIA 7 place de l'Eglise

Il s'agit de la vente d'une maison située 7 place de l'Eglise cadastrée AA 224 d'une superficie de 516 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

### c/ Projet éolien

Deux sociétés ont un projet d'installation d'éoliennes sur la commune. L'agglomération du Choletais a compétence en la matière.

La zone d'implantation serait située entre le Bois Charruau et le Bois Grolleau

### d/ Adressage dans les écarts

Afin de faciliter le repérage des maisons notamment pour les secours (Pompiers, ambulances, ...), les maisons doivent avoir chacune une adresse précise avec un numéro. Une convention a été signée avec la Poste afin d'accompagner la commune dans la procédure d'attribution de numéro à chaque maison notamment au sein des lieux-dits. Le délai de travail serait d'environ 8 mois. Coût 5.400 euros TTC.

### e/ Fibre optique

La fibre optique arrive sur la commune. Le système devrait être effectif en septembre.

L'inauguration des armoires est fixée au 18 septembre à 17 heures et sera suivie d'une réunion publique à destination de tous les romagnons, à 18 h 30, à l'Espace Galerne.

### f/ Coopérative Jeunesse de Services

Deux jeunes romagnons de la Coopérative Jeunesse de Services sont venus démarcher la commune afin de savoir si quelques missions pouvaient leur être confiées.

Le conseil municipal n'a pas de chantier à leur confier mais rappelle qu'une subvention de 1.000 euros leur a été versée.

## **Food Truck « Little Street Food »**



Depuis début juillet, le food truck "Little Street Food" vous accueille tous les vendredis soirs de 18 heures à 21 h 30 sur le parking de la Chapelle (partie basse).

Il vous propose des formules burgers gourmandes et généreuses (burger + frites + boisson).

## Concours de Pétanque

LA ROMAGNE  
SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

### CONCOURS DE PETANQUE

Réservé aux Romagnons  
(Par équipe de 2)  
Parc de la Mairie  
Inscriptions à 13 h 30  
Début du concours à 14 heures  
Tarif : 3 €/personne



## Arrivée de la fibre optique – Réunion publique



**La fibre optique arrive sur la commune.  
Une réunion publique, destinée à tous les  
romagnons, aura lieu le :**

**Mercredi 18 Septembre  
à 18 h 30 à l'Espace Galerne.**

## Schéma de Cohérence Territoriale de l'AdC – Enquête Publique

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui organise le développement de l'Agglomération du Choletais pour les 15 prochaines années, est mis à consultation du public dans le cadre d'une enquête publique qui se tiendra du mardi 24 septembre au vendredi 25 octobre 2019 inclus.

Durant la période d'enquête publique, le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre pour y déposer vos observations, sont à disposition à l'Hôtel d'Agglomération (siège de l'enquête publique) et dans les mairies de Coron, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Saint Christophe du Bois, Saint Léger sous Cholet, Somloire, Trémentines, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet [urbanisme.cholet.fr](http://urbanisme.cholet.fr)

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations :

- à l'Hôtel d'Agglomération du Choletais le mardi 24 septembre de 8h30 à 12h et le vendredi 25 octobre de 14h30 à 17h30
- à la Mairie de La Séguinière le samedi 12 octobre de 9h à 12 h.
- dans les Mairies précitées à d'autres dates (voir sur [urbanisme.cholet.fr](http://urbanisme.cholet.fr) ou par téléphone au 02.72.77.20.80)

Les observations pourront également être adressées à Madame la Présidente de la commission d'enquête :

- par courrier : Agglomération du Choletais, Direction de l'Aménagement (Enquête publique – Révision du SCOT), Hôtel d'Agglomération, BP62111, 49321 CHOLET CEDEX
- par courriel : [scot@choletagglomeration.fr](mailto:scot@choletagglomeration.fr) (objet : observation enquête publique/Révision du SCOT)

## Repas des aînés – Dimanche 13 Octobre

Comme chaque année, la municipalité organise son traditionnel « Repas des aînés » qui réunit les romagnons de 70 ans et plus.

Cette année, il aura lieu le **Dimanche 13 octobre**.

Si vous êtes né(e) avant le 1<sup>er</sup> janvier 1950 et que vous n'avez pas reçu d'invitation à la date du 15 septembre, merci de vous faire connaître à la Mairie.



## Spectacle gratuit le jeudi 17 Octobre – Concert « Sand Sisters »

Dans le cadre de son Projet de territoire, l'Agglomération du Choletais souhaite soutenir la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble de son territoire.

En ce sens, un projet culturel a été établi, sous la forme d'une saison intitulée « Festival Colombine », afin d'apporter une nouvelle offre culturelle aux habitants des communes de l'AdC.

**Le groupe « SAND SISTERS » donnera un concert gratuit le jeudi 17 octobre à 20 h 30 à l'Espace Galerne.**

Les Sand Sisters recréent le swing vocal absolument survitaminé des Andrews Sisters.

Voici que 3 chanteuses nantaises se proclament sœurs de swing, sœurs de sable, sœurs de musique, de plaisir et de cœur. Sœurs parce qu'ensemble, coûte que coûte pour déclarer leur flamme à ce fameux swing qui les possède ! Qu'on se le dise, cette fratrie n'en fait qu'à sa tête : en choisissant le répertoire survitaminé des Andrews Sisters, elle se l'approprie, se joue des époques, mélange les timbres, colore de son tempérament festif le swing de ses aînées qui l'inspire tant ! Le jazz des Andrews Sisters, c'est bien sûr toute une époque. Sur fond de seconde guerre mondiale, ce jazz-là se fait - par la force des choses - optimiste, son tempo s'emballe, ses arrangements vocaux sont serrés, précis et novateurs pour les années 40. Et si les Sand Sisters ont décidé de s'y plonger avec délectation, c'est avant tout pour en faire un spectacle intemporel.

Sans compter que ça se chamaille... parce que ces sœurs-là sont bigarrées, hautes en couleur et bien différentes. Mais quand la musique attaque, c'est avec tendresse et plaisir, toujours, qu'elles vous entraînent dans leur univers.

Notez enfin qu'elles ont le sens de la famille : pas question d'embarquer sans un trio de musiciens complices qui se pose ici en banc de sable...

C'est glamour, pétillant, épatant !

**Afin d'assister à ce spectacle, vous devez simplement vous inscrire en mairie de La Romagne (02.41.70.32.50) en précisant le nombre de personnes, et vous présenter 30 minutes avant le début du spectacle.**



## Don du Sang



Mercredi 11 septembre 2019 de 16 h 30 à 19 h 30  
à l'Espace Galerne



## Matinées Récréatives

Les matinées récréatives ont lieu tous les mardis et jeudis de 9h15 à 11 h à l'accueil périscolaire et les mercredis de 9h30 à 12 h dans les locaux de la halte garderie (sauf vacances scolaires).

### Planning des activités :

#### Septembre 2019 :

Mardi 03 : Pot d'accueil  
Jeudi 05 : anniversaire d'août  
Mardi 10 : se connaître  
Jeudi 12 : bricolage  
Lundi 16 : sport  
Mardi 17 : bricolage  
Jeudi 19 : transvasement  
Mardi 24 : encastrement  
Jeudi 27 : anniversaires sept.

#### Octobre 2019 :

Mardi 1<sup>er</sup> : jeux libres  
Jeudi 03 : gommettes  
Mardi 08 : matinée interco au May, Le goût  
Jeudi 10 : marmitons en herbe  
Vendredi 11 : heure du conte  
Lundi 14 : sport  
Mardi 15 : semaine du goût  
Jeudi 17 : semaine du goût



Les jours soulignés correspondent aux jours où l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles est présente aux matinées.

## Les Assistantes Maternelles : association Activ'Assmat

### Bourse aux jouets, livres et matériel de puériculture

Le 21 septembre 2019 - Salle des Loisirs au Longeron

Le 20 septembre :  
de 18 h 30 à 20 h 30 : dépôt des articles

Le 21 septembre :  
de 8 h 30 à 9 h 30 : vente réservée aux adhérentes  
de 9 h 30 à 12 h 00 : vente pour tout public  
de 15 h 00 à 15 h 30 : reprise des invendus

2.50 € seront demandés  
pour 10 articles déposés.

3 listes maximum de 10  
articles par personne.



**Attention :** Chaque déposant devra préparer son dépôt lui-même (listes et étiquettes) à l'aide des documents à télécharger sur le site de La Romagne [www.laromagne.fr](http://www.laromagne.fr) rubrique Actualités



## 15<sup>ème</sup> Journée nationale des Assistantes Maternelles

Le samedi 16 novembre 2019

A Saint Macaire en Mauges centre culturel du Prieuré

De 9h à 12h30

(matinée gratuite et ouverte à tous)

9h à 10h : conférence « Il a passé une bonne journée ! » Les enjeux de la relation parents/assistantes maternelles dans l'accueil du jeune enfant

10h à 11h30 : ateliers pour les enfants

11h30 à 12h : Spectacle « Moustique et bout d'ficelle ! » Lionnel Chauvat – Le Wagon Lune

## Comité des Fêtes



**Samedi 26 octobre 2019**  
**à l'Espace Galerne**

10€ sur réservation, 12€ sur place et 5€ pour les – 12 ans.



### Réservations :

- par téléphone au : 06.48.29.20.21
- par Mail : [cdf.laromagne49@hotmail.fr](mailto:cdf.laromagne49@hotmail.fr)
- par facebook : Comitésdesfêtes la Romagne

## Association Culture et Loisirs



### Chorale « Romavoix »

**A partir de septembre 2019 Mme Lydia Jaie Descamp prendra la place de Mme Elisabeth BouSSION comme chef de chœur.**

Nos répétitions auront lieu salle Municipale chaque mardi à 18 heures.

Si vous aimez chanter et le chant choral vous intéresse, nous sommes à la recherche de nouvelles voix aussi bien hommes que femmes, il n'est pas nécessaire de connaître le solfège.

Le changement de chef de chœur apportera un changement de programme, nous vous invitons donc à venir découvrir cette nouveauté.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler :

- Danièle CLÉON au : 06.31.29.22.01
- Béatrice PATARIN au : 06.70.02.65.96

## Collecte de Déchets D3E

L'A.D.C. met en place, en partenariat avec Emmaüs, un service de proximité pour collecter les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) tels que : gazinières, fours, réfrigérateurs, congélateurs, télévisions, jouets, petits électroménagers, etc...

**Samedi 26 octobre 2019 de 9 h 30 à 11 h 30**  
**à côté de l'ancienne déchetterie, rue des Forges**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service Gestion des Déchets de l'A.D.C. au : 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit)



## Baby-sitting – Garde d'enfants à domicile

Un certain nombre de jeunes (16 ans et plus) se propose de garder vos enfants. Vous pouvez vous procurer la liste auprès de la mairie.

A ajouter : VENDE Lesly 32 rue du Commerce 06.51.72.02.73



## Croix Rouge – Campagne en porte à porte



La Croix Rouge Française organise une campagne de sensibilisation en porte à porte à La Romagne du 2 septembre au 28 septembre.

Les personnes seront clairement identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. En aucun cas, il ne sera procédé à une quête en espèces ou en chèques.

## La Mairie informe

### ■ Horaires d'ouverture de la Mairie

Du mardi au jeudi	9 h à 12 h 30	
Le lundi et le vendredi	9 h à 12 h 30	14 h à 17 h 30
Le samedi	8 h à 12 h	

### ■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

**De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.**



	Collecte des déchets
Bourg et Ecart	les jeudis, semaines paires : ordures ménagères les jeudis, semaines impaires : emballages ménagers

### ■ Collecte des Textiles, Linges et Chaussures :

En raison d'une contrainte technique concernant l'entreprise " Le Relais " durant la période estivale, celle-ci n'est pas en mesure d'assurer temporairement la collecte des colonnes textiles à la hauteur des dons des habitants de l'Agglomération du Choletais.

Le service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais vous demande donc de conserver un peu plus longtemps chez vous vos vêtements à donner, plutôt que de les abandonner sur le trottoir devant la colonne si cette dernière est pleine.

Le retour à la normale devrait intervenir courant septembre.

Nous vous rappelons également que les textiles, linges et chaussures (à donner, ou à jeter) sont à déposer dans les colonnes dans des sacs fermés.

### ■ Balayage des rues

Lundi 23 septembre  
Lundi 28 octobre



### ■ Permanences :



⇒ **Infirmière de garde :**

**Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71**

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.

Permanences sans rendez-vous à la Résidence Verte Vallée du lundi au samedi de 8h30 à 9h00.  
(Veuillez-vous munir de votre carte Vitale).

## PLANNING DES MANIFESTATIONS

### **SEPTEMBRE 2019 :**

Samedi 7	Concours de Pétanque	Parc de la Mairie
Mercredi 11	Don du Sang	Espace Galerne
Mercredi 18	Réunion publique fibre optique	Espace Galerne
Vendredi 20 et Samedi 21	Activ' Ass Mat : Bourse aux jouets	Salle des Loisirs Le Longeron

### **OCTOBRE 2019 :**

Dimanche 13	Repas des aînés	Espace Galerne
Jeudi 17	Concert gratuit des Sand Sisters	Espace Galerne
Samedi 26	Comité des Fêtes : Soirée magie et humour	Espace Galerne